

Déclaration

mardi 25 janvier 2011, par [UGTT](#) (Date de rédaction antérieure : 11 janvier 2011).

Concernant l'histoire du syndicalisme en Tunisie, se reporter à <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1027>

Déclaration - 11 janvier 2011

Les membres de la Commission administrative nationale de l'UGTT, réunis en session extraordinaire, mardi 11 janvier 2011, dans la Banlieue-nord de Tunis sous la présidence du Camarade Abdessalem Jerad, Secrétaire Général,

Après avoir procédé à l'examen de la situation suite aux mouvements de contestation survenus dans de nombreuses régions du pays, mouvements caractérisés par des troubles, des actes de violence et des tirs à balles réelles de la part des forces de l'ordre tuant de nombreuses victimes innocentes,

Mettant l'accent sur la nécessité d'une 'intervention urgente en vue d'apporter des réponses aux revendications légitimes des manifestants,

1- Stigmatisent le recours au tir de balles réelles lancées sur les manifestants, tirs qui ont fait de nombreux morts parmi les citoyens dans un certain nombre de régions intérieures plus précisément à Tala, Kasserine et Regueb et dénoncent le blocus du local de l'Union régionale du travail de Kasserine ainsi que le saccage de ses biens et documents,

2- Demandent de constituer une commission d'enquête en vue d'élucider les conditions dans lesquelles ont eu lieu les tirs à balles réelles sur les manifestants dans les régions citées et de déterminer les responsabilités,

3- Appellent avec insistance au retrait des contingents de l'armée des villes et de leurs artères principales et à la levée du siège de certaines régions intérieures par les forces de l'ordre,

4- Expriment leur attachement au droit d'expression libre et au droit de manifestation pacifique en vue de consacrer les droits légitimes des populations conformément aux conventions internationales et à la Constitution tunisienne, de protéger les biens publics contre tout saccage ou destruction et de les préserver en tant qu'acquis réalisés tout au long des luttes nationale et sociales du peuple,

5- Réitèrent leur appel à la libération de toutes les personnes en garde à vue pour apaiser la tension et à la constitution d'une commission nationale de dialogue sur les impératifs des réformes économiques, sociales et politiques à opérer pour la période à venir, réformes rendues nécessaires pour garantir les attributs de la stabilité, de la quiétude et du progrès.

De même, ils appellent à la mise sur pied de commissions régionales et locales de réflexion sur les solutions à apporter pour réviser le modèle de développement économique

dans notre pays.

6- Appellent à servir une allocation mensuelle à toute personne dont la période de chômage a dépassé 12 mois et à lui accorder la gratuité des soins dans l'attente de lui assurer un emploi stable et décent qui répond à son profil professionnel et à ses aptitudes scientifiques,

7- Soulignent l'importance d'engager un débat urgent et sérieux sur la nécessité de créer une caisse d'assurance - chômage au profit des chômeurs et des travailleurs licenciés en raison des transformations de l'économie nationale et de l'adoption d'une politique de privatisation et de fermeture d'entreprises qui se trouvent dans l'incapacité de faire face à une concurrence rude et effrénée,

8- Réaffirment leur appel à la nécessité de faire participer les Unions régionales et locales relevant de l'UGTT dans les conseils régionaux de développement, au sein des conseils locaux de l'emploi et dans les commissions d'octroi d'autorisations et leur y accorder la qualité de membres permanents,

9- Expriment leur soutien aux régions sinistrées et leur solidarité avec les familles des victimes et reconnaissent le droit des structures syndicales régionales d'observer des mouvements de contestation pour parer aux divers préjudices qu'elles ont endurés avec l'ensemble des populations dans ces régions et le droit des citoyens des autres régions et des divers secteurs professionnels d'exprimer par des marches pacifiques leur solidarité agissante et ce en coordination avec le Bureau exécutif national,

10- Lancent un avertissement contre toute tentative vouée à l'échec visant à faire endosser aux structures syndicales sectorielles ou régionales la responsabilité des derniers événements ayant émaillé la scène sociale dans notre pays,

11- Expriment leur mécontentement face à l'adoption d'une politique de désinformation ayant conduit à l'impossibilité de communiquer, avec liberté, précision et objectivité, aux citoyens la réalité des faits et la tournure prise par les événements dans les différentes régions du pays,

12- Décident, à la lumière des derniers développements de la situation, de reporter la réunion du Conseil national prévue pour les 10, 11 et 12 Février 2011 à une date ultérieure.

Tunis, le 11 janvier 2011

Le Secrétaire Général
_Président de la Commission Administrative
_Abdesslem Jerad